

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 2 FÉVRIER 2016
(CM 201602)

L'an deux mil seize,

Le 2 février à 20h00, le Conseil s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Varennes, sous la présidence de son Maire, M. Michel DUGRAIN.

Date de convocation : 28/01/2016

Date d'affichage : 28/01/2016

Membres présents : M. DUGRAIN, Maire. Mmes : SIVAUT, SAINTAGNE. MM : DECHARNIA, SAINTAGNE, VILLOING, JOUBERT, SIVAUT, DIACRE.

Membre excusé : Mme GAUTHIER

Membre absent : -

Pouvoirs : -

Invité : Mme TRÉMAUVILLE, Représentante des Parents d'élèves

M. Julien DIACRE a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Il a été pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu de séance du 12 janvier 2016**

Le compte rendu de la séance du 12 janvier 2016 a été fourni à la convocation au travers de la note de synthèse. Après lecture par les membres du Conseil, le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents, à 9 votants.

COMPTABILITÉ

1. Subventions de fonctionnement 2016

Les propositions de subventions de fonctionnements 2016 ont été fournies au travers de la note de synthèse, par le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	Subventions versées en 2014	Subventions versées en 2015	PROPOSITIONS versements 2016	RETENU CONSEIL
Subventions au 6574				
A.S. Ciran- Vou- Varennes	-	200 €	130 €	80 €
AFM – TELETHON (Budget du CCAS)	80 €	80 €	80 €	80 €
APE des 5 Villages	100 €	100 €	100 €	90 €
Club des Grisonnants	-	-	100 €	225 €
Comité des Fêtes de Varennes	400 €	400 €	400 €	360 €
Fondation René et Thérèse Planiol	150 €	150 €	-	-
Les Papillons Blancs	-	-	-	-
Resto du Cœur (Budget du CCAS)	80 €	80 €	80 €	80 €
Société de Pêche Esvanaise	20 €	20 €	-	-
Souvenir Français	60 €	55 €	55 €	50 €
Syndicat de Chasse	100 €	100 €	100 €	90 €
Union des A.F.N.	110 €	100 €	100 €	90 €
Coopération scolaire OCCE Varennes	-	100 €	100 €	100 €
TOTAL			1 245 €	1 245 €

Subventions au 65737

FORMATION PROFESSIONNELLE CFA / Chambre des Métiers PARTICIPATION / ELEVE	65 €	65 €	65 € / élève	65 € / élève
---	------	------	--------------	--------------

Subventions au 6713

VOYAGES SCOLAIRE Collège M. GENEVOIX PARTICIPATION / ELEVE	200 €	60 €	60 € / élève	60 € / élève
--	-------	------	--------------	--------------

Autres demandes de subventions

Espoir Sportif Gymnastique Dangé St Romain	-	-	-	-
Protection civile d'Indre-et-Loire	-	-	-	A adresser à la CCGL

M. SIVALT, 1^{er} Adjoint, propose de privilégier les associations communales et de réviser les attributions. Il fait un point sur les budgets 2014, 2015 et 2016 et rappelle que l'autofinancement pour 2016 est de 10 %, représentant un besoin de fonds de 10 000€ et qu'il devrait être de 15 % pour fonctionner correctement. M. SIVALT appuie sur la nécessité d'être vigilant sur les dépenses de fonctionnement.

M. DECHARNIA, Conseiller municipal, signale que les anciens n'ont pas demandé de subvention ces deux dernières années et souligne que le club va proposer de nombreux projets en direction des administrés de la commune. Il demande à connaître les projets associatifs des différentes associations.

M. JOUBERT propose de baisser les attributions de 10 % pour abonder la subvention club des Anciens, tout en gardant la même enveloppe globale de dotations.

M. le Maire invite le Conseil à délibérer. Après vote à mains levées, l'assemblée retient la nouvelle répartition des subventions de fonctionnement pour l'année 2016, - 10 % de dotation et redistribution en gardant l'enveloppe globale et adopte à l'unanimité des membres présents, à 9 votants, les subventions présentées dans le tableau plus haut (D201602-01).

A suivre, M. le Maire propose à l'assemblée de délibérer sur la participation communale au bénéfice des apprentis domiciliés sur la commune. En cas de demande faite par les centres de la formation professionnelle, proposition de participation à hauteur de 65 € / élève / demande.

M. le Maire invite le Conseil à délibérer. Après vote à mains levées, l'assemblée décide à l'unanimité des présents, à 9 votants, de porter sa participation à 65 € / demande pour les apprentis des Centres de Formation Professionnelle, domiciliés sur la commune de Varennes (D201602-02).

Puis, M. le Maire propose de délibérer sur la participation communale au bénéfice des voyages scolaires des élèves du collège M. GENEVOIX de Ligueil et domiciliés sur la commune. En cas de demande faite par le collège, proposition de participation à hauteur de 60 € / élève / demande.

M. le Maire invite le Conseil à délibérer. Après vote à mains levées, l'assemblée décide à l'unanimité des présents, à 9 votants, de porter sa participation à 60 € / demande pour les voyages scolaires de élèves du collège M. GENEVOIX de Ligueil, domiciliés sur la commune de Varennes (D201602-03).

Enfin, M. le Maire présente la demande de subvention de la Protection civile d'Indre-et-Loire et l'assemblée, concomitamment, propose de l'adresser à la Communauté de Communes du Grand Ligueillois.

Le Club de Gymnastique de Dangé St Romain a adressé une demande de subvention pour un enfant licencié dans ce club ; L'assemblée décide de ne pas attribuer de subvention.

2. Orientations budgétaires 2016 – Commission du 21 janvier 2016

Suite à la commission du 21 janvier dernier, composée par M. le Maire, M. SIVALT et Mme SAINTAGNE, les orientations budgétaires, en section d'investissement, sont présentées dans le tableau ci-dessous :

OPÉRATION	DÉSIGNATION	Montant global
2016163 – VOIRIE 2016	Adhésion au Groupement de Commande (D201601-01)	13 633,00 € H.T.

	Pour intervention sur : - « Sous les Ouches » reprofilage et purge - « Le Bois Clair » enduit bicouche - « Le Grand Cormier » Enduit bicouche - Territoire communal, emploi partiel PATA	16 359,60 € T.T.C.
2016164 – F.D.S.R. Projet 1 Toitures	Adoption de l'opération (D201601-02) Pour intervention sur : - L'Église - L'École - Le Relais de Varennes	45 978,83 € H.T. 55 174,59 € T.T.C. Subvention de 22 075,00 €
2016165 – F.D.S.R. Projet 2 Ad'AP et mobiliers	Adoption de l'opération (D201601-03) Pour intervention : - Mise en accessibilité des installations de la commune - Aménagements urbains	11 740,00 € H.T. 14 088,00 € T.T.C. Subvention de 5 347,00 €

La parole est donnée à M. SIVAUT, qui précise les lignes de dépenses d'investissement : 5 000 € seront ajoutés à l'opération 2016164, pour la réfection du pignon de l'Église ; 2 000 € prévus à la ligne de remboursement du capital des emprunts ; 2 500 € prévus à la ligne de la licence de logiciel de gestion ; 1 000 € prévus à la ligne des dépenses imprévues.

3. ASSAINISSEMENT, redevance assainissement collectif

M. SIVAUT prend la parole pour expliquer le budget d'assainissement. La commune, dans son budget 2015, a doté le budget assainissement d'une subvention exceptionnelle de 7 000 € pour la réalisation de travaux. Après avoir fait le point avec Mme SAINTAGNE, M. SIVAUT informe l'assemblée que les dépenses de fonctionnement, tous les ans, sont à – 1 200 €, que cette somme est prise sur l'autofinancement d'une année sur l'autre et que pour équilibrer, est mis à l'article 1068, 2 800 €, soit un global de - 4 000 € / an.

M. SIVAUT et Mme SAINTAGNE proposent trois pistes pour réduire ces mouvements :

- Rachat de crédit et remboursement anticipé. Mme SAINTAGNE se renseigne sur le montant dû en cas de remboursement anticipé de l'emprunt.
- Allongement de la durée du prêt et renégociation du taux des intérêts.
- Augmentation de la part communale de la redevance d'assainissement des eaux usées. Depuis 2004, a priori, pas d'augmentation réalisée. VEOLIA a été sollicitée sur ce point, nous restons en attente de réponse. MM DIACRE et DECHARNIA, domiciliés dans le Bourg et raccordés au réseau collectif, feront part de leur facture de consommation pour un comparatif.

L'accent est mis sur les frais d'entretien de la station, des travaux seront à prévoir.

Ce point sera de nouveau abordé lors d'une prochaine séance.

DIVERS

4. CIMETIÈRE, Règlement et tarifs des concessions

1.1. Règlement

MM. SIVAUT et DECHARNIA présentent le règlement de cimetière communal. Celui-ci est inspiré d'un règlement d'une commune de l'Isère. La commission s'est attachée à être la plus complète sur les articles dudit règlement. M. SIVAUT ajoute que la partie du règlement relatif à l'espace cinéraire sera ajouté lors de la création de celui-ci.

M. le Maire invite le Conseil à délibérer. Après vote à mains levées, le règlement de cimetière communal de la commune de Varennes est adopté à l'unanimité des présents, à 9 votants (D201602-05)

1.2. Tarifs

Par délibération du 13 décembre 2001, les durées et les tarifs des concessions ont été établis ainsi :

- Trentenaire : 60 € - Cinquenaire : 100 € - Perpétuelle : 200 €

La commission propose une mise à jour, aux conditions suivantes, en cohérence avec les cimetières avoisinants :

- 15 ans : 100 € - 30 ans : 200 € - 50 ans : 400 € - Perpétuelle : 800 €

M. le Maire invite le Conseil à délibérer. Après vote à mains levées, les durées et les tarifs des concessions du cimetière communal sont adoptés à l'unanimité des présents, à 9 votants (D201602-06)

- Commissions Communales, Compte rendu des commissions

o Commission du 13 janvier 2016 : recrutement d'un nouvel agent

Lors de la commission, la fiche de poste a été définie et transmise au CDG 37 pour diffusion. Les candidatures présentées en Mairie seront adressées directement au CDG37.

Le CDG nous contactera pour étude des dossiers et des candidatures après la date de clôture des candidatures.

o Communauté de Communes du Grand Ligueillois du 21 janvier 2016

La CCGL nous informe qu'un Maître d'Ouvrage a été retenu pour la mise en place de l'aire de petit passage des Gens du Voyage. Des groupes de travail ont été constitués pour discuter de la fusion des 4 communautés, dans les différents champs de compétences.

o Commission du 22 janvier 2016 : Accueil des Gens du Voyage

M SAINTAGNE indique qu'un projet de convention et de règlement pour l'aire de petit passage des Gens du Voyage. Des corrections et des modifications ont été portées en rouge sur les projets et seront transmises à la Commission des Gens du Voyage de la C.C.G.L.

M. DECHARNIA demande la présentation systématique du livret de famille à toutes demandes et toutes démarches, la régularité de ce point sera soumise à la commission.

M. le Maire fait part de ses démarches entreprises auprès du S.T.A. de Ligueil, les informant de la présence des Gens du Voyage à l'entrée de la piste cyclable ; domaine du Conseil Départemental. A cette suite, nous restons en attente. Un courrier est adressé à M. le Sous-Préfet de Loches pour l'informer de la situation.

M. DECHARNIA propose de créer des fossés le long de la piste cyclable jusqu'à l'accès de l'aire de petit passage.

o Préparation de la prochaine réunion du Syndicat scolaire

La réunion du S.I.S. Mouzay-Ciran-Vou-Varennes-Esves le Moutier se tiendra le jeudi 4 février 2016 à 18h30.

M. le Maire donne copie et lecture du courrier, qu'il adressera au Syndicat, relatif aux différentes difficultés rencontrées ces temps derniers, à un rappel des rôles et des missions des membres élus dudit Syndicat et au besoin de formation et d'information des personnels de service.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses abordées en séance.

- Prochaine séance : mardi 15 mars 2016 à 20h00, salle de la Mairie, Mairie de Varennes

La séance est levée à 22 h 10